



Revenu agricole 2010 : fragile amélioration

Le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié (UTANS) est de 19 300 euros dans les exploitations agricoles professionnelles de Midi-Pyrénées. Il revient à un niveau équivalent à celui de l'exercice 2007, après une forte baisse en 2008 (12 800 €) puis en 2009 (6 300 €). Depuis le milieu des années 2000, avec le remplacement progressif des aides directes par des aides découplées et la dérégulation des marchés des matières premières agricoles, le RCAI est sujet à d'importantes fluctuations annuelles, qui rendent difficile la mise en exergue d'une tendance dans son évolution. La comparaison des moyennes triennales* permet d'atténuer les effets de la conjoncture immédiate, en lui incorporant ceux des conjonctures précédentes. En moyenne triennale, le décrochage du RCAI, important en 2009, se confirme. Le RCAI triennal, de 12 800 € par UTANS en 2010, n'a ja-

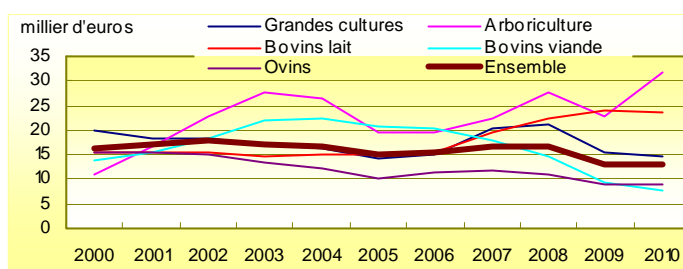
mais été si bas depuis 15 ans. Le redressement des prix des céréales en 2010 permet aux céréaliers une nette augmentation de leur RCAI à 28 700 € alors qu'il était légèrement négatif en 2009. En moyenne triennale cependant, il n'est que de 14 800 €, son plus bas niveau depuis 2005. Les céréaliers de Midi-Pyrénées, grâce à des rendements en hausse en 2010, sont pourtant mieux lotis que dans d'autres grandes régions céréalières de France où les volumes de production ont, au contraire, diminué. La situation des producteurs de fruits s'est très nettement améliorée : le RCAI 2010 passe à 57 100 € par actif non salarié. En moyenne triennale, il augmente aussi de 40 % (à 31 800 €). L'augmentation des prix des fruits a plus que compensé le recul des volumes de production. De surcroît, les cours de la pomme sont restés élevés tout au long de la campagne de commercialisation. Pour

les producteurs de lait de vache, la hausse du prix du lait combinée à celle, modérée, de la collecte, a eu un impact positif sur le niveau de revenu. Le RCAI atteint un niveau moyen de 27 300 € par actif en 2010. Mais l'analyse de l'évolution des moyennes triennales, fait apparaître une légère baisse (-0,9 %). Les éleveurs de bovins viande connaissent depuis plusieurs années une baisse drastique de leurs résultats et l'augmentation de 2010, à seulement 8 900 € par actif non salarié, témoigne d'une situation de crise récurrente, sans

équivalent depuis le début des années 90. En moyenne triennale (7 900 €), le RCAI moyen est équivalent à celui de 1993. Pour les éleveurs d'ovins, le RCAI moyen retrouve le niveau de 2007 (13 100 € par actif non salarié) après avoir connu une chute importante en 2008 et 2009. En moyenne triennale, il est stable par rapport à 2009 (9 000 €), mais à son niveau le plus bas depuis plus de 15 ans.

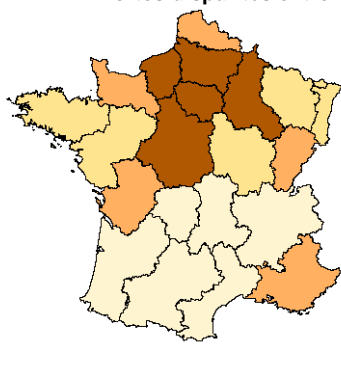
* la moyenne triennale est calculée sur l'année observée et les deux années la précédant

Le revenu agricole ne se relève pas
RCAI par actif non salarié (moyennes triennales*)



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu régionaux

Fortes disparités entre régions



RCAI 2010 par actif non salarié en millier d'euros

- 15 à 20
- 20 à 25
- 25 à 35
- 35 à 46

Chiffre du mois : 19 300 € de RCAI

en moyenne par actif

Midi-Pyrénées fait partie des 11 régions situées en dessous de la moyenne nationale. Le RCAI moyen national en 2010 est de 24 300 euros par actif.

L'Ile de France s'octroie la première place avec un RCAI de 46 100 € par actif. C'est le Limousin qui ferme la marche avec 15 600 € par actif.

Source : SSP-comptes régionaux de l'agriculture



Viticulture

Précocité et qualité devraient être au rendez-vous

Selon la première prévision de récolte effectuée fin juin 2011 par le service statistique de la DRAAF Midi-Pyrénées, le potentiel de production est estimé à 2,6 millions d'hectolitres pour la région, soit une augmentation globale de 9% par rapport à 2010.

Toutes les catégories de vins devraient progresser sauf pour les AOP Saint-Mont et Madiran en légère baisse. La situation climatique extrêmement favorable du printemps a permis une bonne floraison suivie de sortie de grappes bien fournies, sauf dans le Tarn où les vignes ont subi des phénomènes de coulures (chute des jeunes grains) inhabituels et à l'exception du cépage Tannat (la floraison a souffert de températures extrêmement basses dans la nuit du 28 mai provoquant du millerandage*).

Globalement les pluies de fin mai-début juin (hétérogènes selon les secteurs) sont arrivées au bon moment pour favoriser le développement du grain. Tous les cépages ont atteint le stade crucial de fermeture de la grappe sauf les variétés plus tardives Ugni-Blanc et Petit-Manseng. La situation phytosanitaire est globalement saine grâce aux températures élevées. Les vendanges sont annoncées avec trois semaines d'avance, les viticulteurs surveillent attentivement la météo qui sera déterminante pour les six semaines à venir.

* Le millerandage est un défaut de maturation des grains qui demeurent de petite taille.

Des volumes en forte baisse pour la moisson 2011

Dans la région Midi-Pyrénées, la commercialisation de la campagne précédente s'est bien passée, en revanche les rendements des céréales d'hiver de la campagne en cours seront en dessous de la moyenne

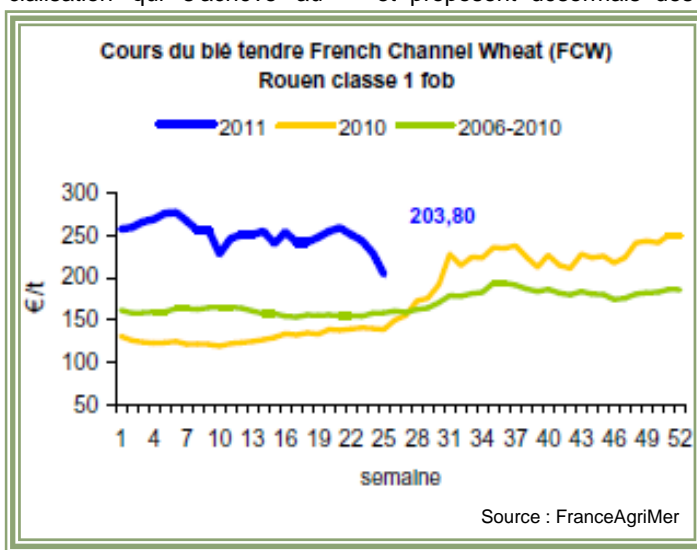
La moisson des grandes cultures s'est déroulée de manière précoce. A la fin juin, la quasi totalité des orges et des colzas est moissonnée, les blés sont ramassés à plus de 80 % malgré les arrêts dus aux pluies des 15 premiers jours du mois. Les rendements sont tout de même moins catastrophiques que ceux annoncés fin mai par les collecteurs au vu de la sécheresse. Cependant, ils sont en forte diminution par rapport à 2010 et parmi les plus mauvais rendements de ces 10 dernières années.

La baisse des rendements devrait se situer entre -20 % et -25 % : soit 44 quintaux par hectare (q/ha) pour le blé tendre (59 q pour la récolte 2010), 40 q en blé dur (54 q en 2010), 39 q/ha en orge contre 54 q/ha en 2010 et 21q/ha en colza contre 28 quintaux par ha en 2010. Cependant, la qualité semble au rendez-vous avec de bons poids spécifiques et de bons taux de protéines. On note aussi pour l'instant l'absence de grains mitadinés (grains

présentant des anomalies de couleurs et texture qui affectent leur valeur pour la semoulerie) et fusariés (maladie causée par des champignons) en blé dur, les pluies pouvant dégrader cette qualité.

La campagne de commercialisation qui s'achève au

autres régions françaises et à des prix des céréales très élevés : le blé tendre ayant dépassé les 250 €/tonne en début d'année 2011. Cette situation n'a pas entraîné de rétention de la part des agriculteurs. En effet, les collecteurs se sont organisés et proposent désormais des

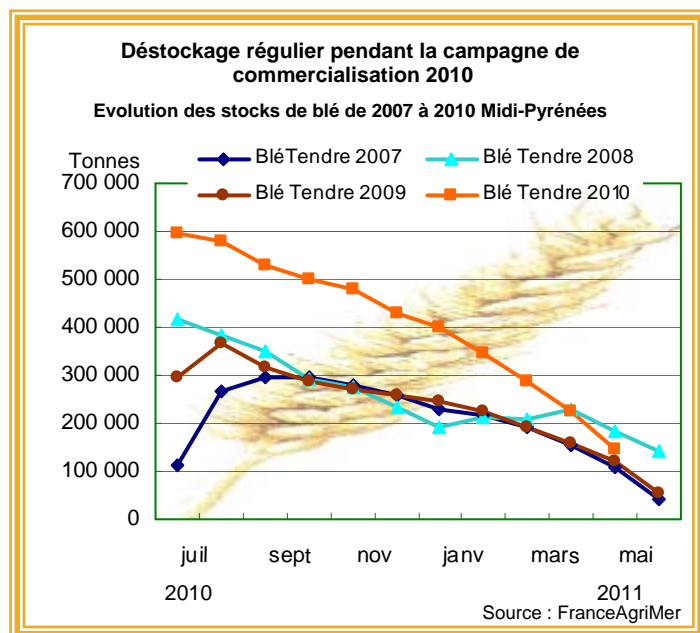


Source : FranceAgriMer

30 juin 2011 a été très bonne pour les collecteurs de Midi-Pyrénées qui bénéficiaient déjà d'une bonne récolte 2010 contrairement aux

contrats avant récolte pour disposer des volumes tout au long de la campagne et éviter de commercialiser l'ensemble de la collecte sur les trois derniers mois comme cela avait été observé antérieurement.

La campagne 2011-2012 démarre sur un retournement des cours : au 28 juin 2011, le cours du blé tendre rendu Rouen était de 211 €/tonne alors que la semaine précédente, il se situait encore à 220 €/tonne. A la fin du mois de juin, date de la publication mensuelle du rapport américain sur les prévisions de production, les cours ont perdu près de 10 €/tonne pour tomber à 189 €/tonne, niveau équivalent à celui du 5 juillet 2011. Il faut cependant noter la très forte volatilité des cours en ces jours de moisson et le fort impact des « effets d'annonce ».



Source : FranceAgriMer

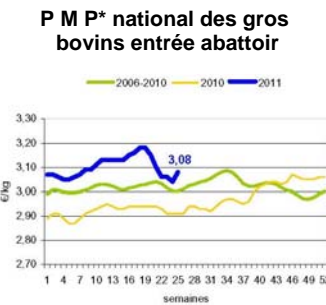


Printemps très sec et abattages de bovins

Pour faire face à la pénurie de fourrage et aux prix élevés de la paille et du foin, les éleveurs sont parfois obligés de vendre leurs animaux. Les besoins de trésorerie et le renchérissement des aliments pour le bétail pèsent sur les conditions économiques et financières déjà difficiles des éleveurs. La raréfaction de l'herbe liée à la sécheresse peut conduire à augmenter ou anticiper les abattages dans les élevages de bovins.

L'analyse des données d'abattages de bovins des mois de janvier à la mi-juin (22 premières semaines) pour les années 2010 et 2011 permettent de mesurer partiellement les effets de la sécheresse sur les mises à la réforme des animaux en l'absence d'information sur la consommation finale et sur la capacité de production des abattoirs et des industries de transformation qui sont peu élastiques à court et moyen termes.

Les ventes anticipées d'animaux, notamment ceux qui sont les moins bien conformés, sont le résultat de la vente d'animaux non finis et donc moins bien valorisés sur le marché. Cela a des effets négatifs sur les trésoreries des exploitations bovines.



* Prix Moyen Pondéré

Dans la région Midi-Pyrénées, l'évolution concernant les abattages est contrastée. Les abattages de **vaches nourrices** sont plus importants en 2011 par rapport à ceux de l'année 2010. La mise à la réforme de ces bovins peut être liée aux cours élevés de la viande depuis le début de l'année 2011, mais qui baissent depuis le mois de mai.

Les **vaches laitières** sont plus directement impactées par la sécheresse et

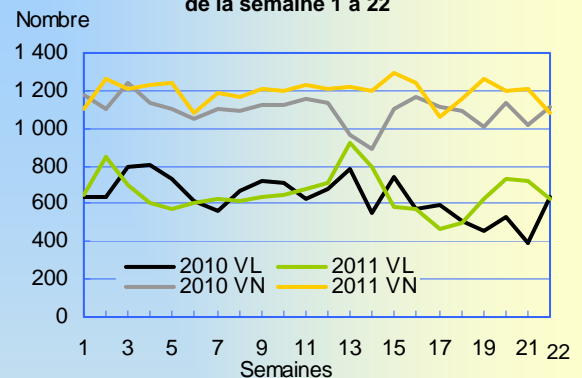
conduites plus rapidement à l'abattoir. En effet, la finition des vaches laitières est plus rapide que celle des vaches nourrices car elles ont un gain quotidien moyen supérieur. De plus, trop prolonger la période d'engraissement peut réduire le profit sans pour autant améliorer la carcasse. Ainsi, pour des gains de poids vifs comparables, la vache de réforme produit plus de viande qu'une génisse ou un brouillard en croissance. Dès le début du mois de mai 2011, le nombre d'abattages dépasse largement celui de l'année 2010 et ne retrouve le niveau de l'année précédente qu'en semaine 22.

Ainsi, les **génisses âgées de 12 à 24 mois** subissent moins les répercussions de la sécheresse et sont globalement moins abattues qu'en 2010 contrairement aux **génisses de plus de 24 mois** qui subissent un abattage important de la semaine 13 à la semaine 17 ; la mise en production semble devoir être repoussée d'une année. C'est la marque d'un début de décapitalisation des troupeaux face au manque de fourrage.

Les abattages de **bovins mâles de 24 mois ou de plus de 24 mois** sont quasiment supérieurs toute l'année 2011 par rapport à l'année 2010. En quantité cumulée, les abattages de bovins de plus de 24 mois sont supérieurs à ceux de l'année 2010 dès la semaine 4. En revanche, les abattages de jeunes bovins de 8 à 12 mois sont très proches sur les deux dernières années, les différences sont liées aux fêtes pascales qui étaient en semaine 14 en 2010 et en semaine 17 en 2011.

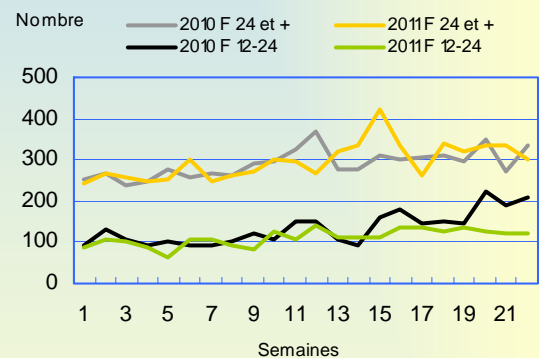
Note explicative : les abattages concernant les vaches laitières (VL), les vaches nourrices (VN) avec une distinction qui se fonde sur le critère de la race, les femelles de 12 à 24 mois, les femelles (n'ayant jamais vêlé) de 24 mois et plus, les mâles de 12 à 24 mois, les mâles de 24 mois et plus, les veaux de moins de 8 mois, les jeunes bovins de 8 à 12 mois ont été analysés pour les 22 premières semaines des années 2010 et 2011.

Abattage des vaches laitières et des vaches nourrices de la semaine 1 à 22



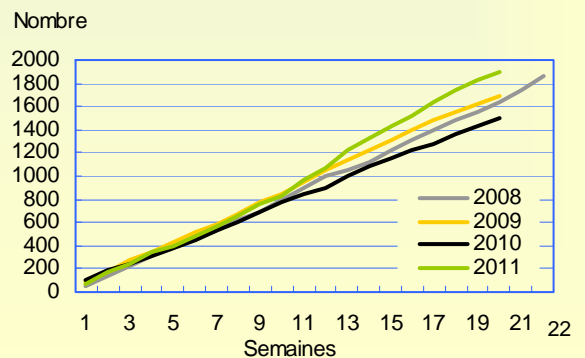
Source : SSP-BDNI

Abattage des bovins femelles de 12 à 24 mois et de plus de 24 mois jusqu'à la semaine 22



Source : SSP-BDNI

Abattages cumulés bovins mâles de plus de 24 mois



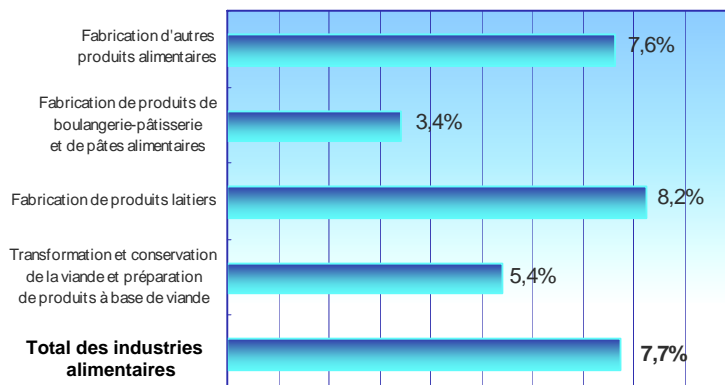
Source : SSP-BDNI

IAA : la demande reste soutenue

Augmentation des volumes de production, hausse des prix, mais essoufflement de la consommation

Durant le premier trimestre 2011, l'indice de chiffre d'affaires (source Insee) des industries agroalimentaires (IAA) nationales a connu une progression de 7,7 % par rapport à la même période de 2010. Les augmentations les plus significatives concernent l'industrie laitière (8,2 %), ainsi que les autres produits alimentaires, dont les plats cuisinés et les produits diététiques (7,6 %). Il en est de même pour l'indice de la production industrielle (IPI) des IAA, basé sur les volumes de production en France, qui a progressé de 1,5 % durant la période considérée, avec une mention particulière pour l'industrie de la viande (1,8 %). Selon l'enquête nationale de conjoncture réalisée par l'Insee en juin 2011, l'activité des IAA durant ces derniers mois est restée soutenue. Les carnets de commande globaux et étrangers sont considérés comme bien fournis. Dans ces conditions, les perspectives personnelles de production progressent et retrouvent leur niveau de longue période. Les IAA s'inscrivent totalement dans la dynamique globale de l'industrie manufacturière, avec un indicateur synthétique du climat des affaires qui progresse de trois points par rapport au mois précédent. De plus, le solde du commerce extérieur des produits agroalimentaires (au niveau national) consolide ses positions. L'excédent cumulé des quatre premiers mois de 2011 s'élève à 2,25 milliards d'euros, et affiche une progression de 18,6 % par rapport à la même période de 2010. Enfin, l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires pour les ménages métropolitains fourni par l'Insee fait ressortir au cours du premier trimestre 2011 une inflation de 0,6 % des prix alimentaires par rapport au dernier trimestre 2010. Et le mouvement inflationniste s'est poursuivi au mois de mai, avec 1,1 % d'augmentation par rapport à avril. D'ailleurs, l'observation des panels NIELSEN indique une progression de 3,8 % du chiffre d'affaires (produits alimentaires) des grandes et moyennes surfaces (GMS) en avril 2011 par rapport à avril 2010. Les GMS qui avaient pu juguler l'envolée des tarifs au cours des quatre premiers mois de 2011, ont désormais tendance à répercuter auprès du consommateur, la hausse de matières premières agricoles constatée depuis l'automne 2010. En contrepartie, l'examen des panels de Symphony IRI Group mentionne pour le mois de mai 2011, en comparaison de mai 2010, une baisse (-1,3 %) des ventes en volume de produits alimentaires en GMS. De même, l'indicateur de consommation des ménages suivi par l'Insee est, pour le mois de mai, en repli de la consommation en produits alimentaires. Il ne faudrait pas que cette tendance se poursuive les mois suivants, ce qui supposerait de nouveaux comportements de rationalisation des achats.

Evolution de l'indice de chiffre d'affaires des Industries agricoles et alimentaires France entière durant le premier trimestre 2011, par rapport à la même période de 2010



Source : INSEE-ICA France entière

Armagnac

L'interprofession consolide les dispositions contractuelles mises en place depuis 2 ans afin d'équilibrer volumes distillés et besoins des marchés

Pour la période allant du 1^{er} septembre 2010 au 31 mars 2011, la production de 179 735 hectolitres (hl) de vins blancs destinés à la distillation en Armagnac est répartie sur 3 départements. Le Gers a concentré 91 % de la production en 2010 avec 163 974 hl, les Landes 14 187 hl et le Lot-et-Garonne 1 574 hl. En 2010, l'interprofession de l'Armagnac avait pris la décision d'augmenter fortement les volumes recommandés pour la distillation afin de répondre à la demande du marché, en hausse après deux années de petites récoltes. Le volume d'Armagnac produit en 2010 s'est élevé à 18 965 hl d'alcool pur, mais l'analyse du marché a montré que cette progression s'avérait encore insuffisante pour répondre aux besoins en plein essor. Le 1^{er} juillet 2011, l'assemblée générale du Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac (BNIA) a calculé le besoin de distillation pour l'Indication Géographique Armagnac en nette hausse : 22 000 hl d'alcool pur (soit + 16 % de hausse).

Le prix de vente des contrats d'achats des vins aptes à la production d'eau-de-vie en 2010 a été correct : 3,75 euros par degré et par hectolitre. Il devrait progresser en 2011.

Agreste

La statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

www.franceagrimer.fr

www.snm.agriculture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique,
Économique et Territoriale
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Tél : 05 61 10 61 56
Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel SALLENAVE
Directrice de la publication : Paula FERNANDES
Rédacteur en chef : Laurence TOURET
Rédaction : DRAAF
Composition : MA ANDRIES - Dany GAYRAUD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution - ISSN n° 1958-1475